

Harmonie Mutuelle

1^{er} opérateur national mutualiste
de la protection
sociale complémentaire





Harmonie Mutuelle, l'acteur référent de santé solidaire et responsable

La protection sociale des employeurs et des salariés doit s'inscrire dans une approche responsable et durable face au contexte juridique mouvant et aux évolutions du système de santé.

Avoir un partenaire capable de relever ce défi est fondamental pour vous, chefs d'entreprise et représentants des salariés. Il vous aide non seulement à répondre à vos obligations conventionnelles, mais également à favoriser un dialogue social adapté et responsable, et à rechercher la performance économique et sociale de l'entreprise.

Harmonie Mutuelle est le premier opérateur national mutualiste de la protection sociale complémentaire. Fort de nos valeurs mutualistes, nous faisons vivre un système de solidarité et d'entraide, en cohérence avec les enjeux économiques et sociaux.

Nos équipes s'engagent pour vous apporter des solutions de protection sociale sur mesure, intégrant la prévention santé et la solidarité.

Ensemble, donnons à votre entreprise une protection sociale à la hauteur de vos exigences.

entraide
responsabilité
solidarité



Au cœur d'un groupe mutualiste de protection sociale

Harmonie Mutuelle est la principale entité du groupe Harmonie. Sa structure et notre capacité d'investissement nous permettent de proposer une offre globale de services pour maintenir et préserver la santé de nos adhérents.



LE GROUPE HARMONIE ET MGEN ONT ANNONCÉ LEUR RAPPROCHEMENT
 POUR SE DONNER LES MOYENS
 D'ACCROÎTRE LEUR UTILITÉ SOCIALE
 AU BÉNÉFICE DES ADHÉRENTS
 ET POUR APPORTER UNE RÉPONSE
 MUTUALISTE AUX ENJEUX DE DEMAIN.



Notre projet ne se résume pas à l'adjonction de chiffres d'affaires, ou de structures.

Le rapprochement entre MGEN et Harmonie Mutuelle s'affirme comme une vraie réponse mutualiste aux enjeux d'aujourd'hui.

Il porte une double ambition : celle de nous donner les moyens suffisants pour mieux répondre aux attentes des adhérents et favoriser l'accès aux soins de qualité, mais aussi celle d'être en capacité à militer pour la refondation de notre protection sociale et de notre système de santé pour plus de solidarité.

Joseph Deniaud
 Président d'Harmonie Mutuelle

Nos valeurs



Responsabilité

INTÉGRER LES PRATIQUES CLÉS DE LA RSE

Déjà ancré dans nos valeurs mutualistes et présent au cœur même de la stratégie d'Harmonie Mutuelle, le principe de développement responsable RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), est intégré à toutes nos réflexions.

Notre ambition : son déploiement au sein de chacune de nos activités par nos pratiques professionnelles.

- › **Accès à la santé et au bien être**
- › **Dialogue et innovation**
- › **Egalité, diversité homme/femme**
- › **Relation bénéfique entre santé et environnement**



Solidarité

FONDS SOCIAL

Nous apportons une aide à nos adhérents, au-delà de ce qui est prévu par leur contrat, pour les aider à faire face à des difficultés financières en relation avec leurs dépenses de santé.

- › **Régis par le code de la mutualité, nous sommes une société de personnes, qui défend un modèle de protection sociale basé sur l'entraide.**



Proximité

ENGAGEMENT DE PROXIMITÉ AVEC LES ADHÉRENTS

Harmonie Mutuelle couvre aujourd'hui près de 55 000 entreprises en France, de la TPE aux branches et grands groupes.

Nos centres de gestion et nos services de relation adhérents sont implantés au plus près des lieux de vie de nos bénéficiaires et du tissu économique et social des territoires.

- › **Plus de 300 agences réparties sur le territoire français.**



Démocratie

NOS ADHÉRENTS AU CŒUR DE LA DÉCISION

Les adhérents élisent leurs délégués qui les représentent en assemblée générale et au conseil d'administration. Ces élus participent activement à la vie politique de la mutuelle, ils en contrôlent la gestion et ont un rôle déterminant dans la définition de la stratégie de l'entreprise.

Cette organisation institutionnelle garantit ainsi l'intérêt des adhérents.

Pour une maîtrise des dépenses de santé...

AGIR ENSEMBLE POUR MAÎTRISER VOS DÉPENSES DE SANTÉ

En amont, Harmonie Mutuelle accompagne les acteurs de la négociation pour :

- › **définir les besoins** des salariés
- › **conseiller** dans la rédaction du cahier des charges (pour des garanties solidaires, responsables et adaptées) et déchiffrer les propositions qui en découlent
- › **donner des repères** pour lancer un appel d'offre
- › **choisir** le mode de mise en place du contrat collectif

Pour garantir l'équilibre et la pérennité de votre contrat, nous vous conseillons, avec des outils d'aide et des indicateurs spécifiques :

- › **une commission paritaire de pilotage**, pour suivre et anticiper les dépenses médicales
- › **des recommandations** sur les éventuelles mesures correctives pour améliorer les ratios
- › **des actions de sensibilisation** à la maîtrise des dépenses de santé et de programme de prévention dédiés

Pour vous, c'est la garantie de bénéficier de contrats équilibrés et pérennes.

et une maîtrise du risque santé

- 1 Un objectif initial d'amélioration du service rendu à l'adhérent
- 2 Amélioration de la qualité de la prestation : la garantie du rapport qualité/prix et de la liberté de choix
- 3 Contribution à l'assainissement des pratiques : lutte contre la fraude et maîtrise des fréquences de recours aux soins
- 4 Coûts de mise en œuvre de gestion maîtrisés : mise en place d'interfaces et de normes d'échanges dédiées
- 5 Des réseaux ouverts à tous les professionnels de santé qui répondent aux critères qualitatifs et tarifaires
- 6 Facilité d'accès grâce à un découpage fin du territoire



Nous entretenons depuis plusieurs années un partenariat avec Harmonie Mutuelle. Notre conseiller connaît bien notre société et ses spécificités. Grâce à des informations régulières sur nos postes de dépenses de santé, nous avons pu, ensemble, mener en toute intelligence, les ajustements nécessaires à une évolution raisonnée de notre contrat santé en terme de prestations et de maîtrise des coûts.

B. Garcia - LogiEst

Des services innovants et performants

Au-delà des remboursements de frais de santé habituels, Harmonie Mutuelle offre à ses adhérents des solutions adaptées à l'activité des entreprises et aux besoins des adhérents, à chaque étape de leur vie.

La politique de conventionnement est une démarche gagnant/gagnant. Elle limite le reste à charge pour nos salariés et permet de **mieux maîtriser la consommation** optique et donc l'équilibre de notre contrat santé.

M.B. - Total



- › Le tiers-payant
- › L'assistance santé
- › Les services à la personne
- › L'assistance juridique médicale
- › L'action sociale et le fonds social
- › La petite enfance
- › Les transports sanitaires
- › Les actions de prévention individuelles ou collectives
- › L'assurance emprunteur
- › Le réseau d'établissements de soins et de services mutualistes
- › Notre politique de conventionnement dans le domaine de l'hospitalisation, de l'optique, de l'audioprothèse et le dentaire...
- › Des outils internet
- › La dématérialisation des supports dédiés
- › La prévoyance



LE RÉSEAU KALIVIA FAVORISE L'ACCÈS À DES PRESTATIONS ET SERVICES DE QUALITÉ

PROPOSÉS À DES TARIFS NÉGOCIÉS POUR LIMITER LE RESTE À CHARGE, TOUT EN GARANTISSANT LE LIBRE CHOIX DE L'ADHÉRENT.



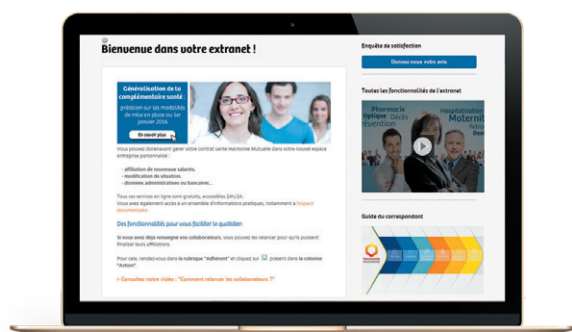
Près de **4 700** centres d'optique



Près de **3 100** centres d'audioprothèse



Près de **2 000** chirurgiens-dentistes et orthodontistes



UN PORTAIL DÉDIÉ POUR VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE BRANCHE

Gérer simplement et rapidement votre contrat :

- › inscription
- › affiliation
- › visualisation des appels de cotisations
- › gestion des formalités administratives
- › mises à jour des mouvements de personnel

POUR LES SALARIÉS DE VOTRE ENTREPRISE OU DE VOTRE BRANCHE

Un accès personnalisé et sécurisé pour accéder aux informations liées à leur contrat :

- › tableaux de garanties et de cotisations
- › notices d'informations
- › état des remboursements
- › géolocalisation des agences
- › informations sur les services



Retrouvez votre espace personnel depuis votre tablette ou mobile pour y avoir accès quand vous voulez et où vous voulez !



« La santé gagne l'entreprise », un programme au service des entreprises et des salariés



Harmonie Mutuelle vous propose de bénéficier de toute son expertise dans le domaine de la prévention santé avec un programme innovant.

Des niveaux de services prévention adaptés au contexte de l'entreprise, à son organisation, au temps disponible, aux moyens humains et financiers que votre entreprise peut consacrer à la prévention.

Un programme attaché à des valeurs et méthodes :

- › **des valeurs** d'humanité, de proximité et de solidarité
- › **un positionnement** sur la santé globale
- › **des leviers** pour favoriser une meilleure qualité de vie au travail pour tous
- › **une articulation** avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise
- › **une orientation** vers les organismes compétents concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles

consultez le site www.lasantegagneentreprise.fr



Tous les ans, nous organisons des actions d'information et de sensibilisation du personnel sur des thèmes de santé et de sécurité propres à nos métiers...

Pour cela, nous avons sollicité l'aide de la mutuelle, un partenaire qui partage notre intérêt et qui est beaucoup plus qualifié que nous sur ces questions de prévention.

Les retours des salariés sont très positifs.

Cédric - Petit Bateau



Service accessible gratuitement
pour les adhérents
d'Harmonie Mutuelle
en s'inscrivant sur
betterise.harmonie-mutuelle.fr



UN COACHING SANTÉ PERSONNALISÉ

VÉRITABLE COMPAGNON BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN, BETTERISE VOUS FOURNIT DES CONSEILS, PLUS DE 30 PROGRAMMES DE COACHING, DES QUIZZ ET DES RECETTES PARFAITEMENT ADAPTÉS À VOTRE PROFIL, À VOS BESOINS ET À VOS ENVIES.

Plus d'infos sur www.betterise.harmonie-mutuelle.fr



Harmonie Mutuelle

1^{re} mutuelle santé de France
au service des entreprises et des salariés

- › **Plus de 4,3 millions** de personnes protégées*
- › **95%** des entreprises adhérentes sont prêtes à recommander Harmonie Mutuelle**
- › **55 000** entreprises adhérentes
- › **Plus de 250** agences

* y compris acceptations en réassurance.

**Source Harmonie Mutuelle : baromètre de satisfaction adhérents 2013 et 2014.



Plus de 4,3 millions
de personnes protégées
nous font confiance

Suivez-nous !



Contact relations partenaires



02 23 25 46 32



relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr



Sur notre site internet **harmonie-mutuelle.fr**



Consultez notre blog sur la protection sociale
protection-sociale-entreprise.fr

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Betterise Technologies, société par actions simplifiée au capital social de 10 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 791 307 309, dont le siège social est sis 96-98 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret.

Kalivia, Société par Actions Simplifiées au capital de 5 000 000 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 509 626 552. Siège social : 122, rue Javel - 75015 Paris.

Groupe Harmonie, union mutualiste de groupe soumise aux dispositions du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 794 528 851. Siège social : 143 rue Blomet - 75015 Paris

L'assistance est assurée par Ressources Mutuelles Assistance, union technique soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 444 269 682. Numéro LEI 969500YZ86NRBOATRB28. Siège social : 46, rue du Moulin - BP 62127 - 44121 Vertou Cedex.

Document commercial - Réalisation : isabomey.tumblr.com - © Istockphoto. Images non contractuelles.



**Harmonie
mutuelle**

En harmonie avec votre vie

